

Bonjour

DÉROULÉ de l'exercice dans le cadre du module « analyse des projets sociaux » :

I- CAS PRATIQUE

4 projets sociaux :

n°1- Le projet social rs classique (comité de pilotage)

GCSMS LA CANOPEE : Résidence sociale à Clichy la Garenne

n°2- Le projet social rs transformation FTM (validation devant la CILPI)

ADOMA : FTM à NANTERRE transformé en RS

n°3- Le projet social rs fjt (s'inscrit dans le cadre d'un Appel à projet ESSMS)

Association LES JEUNES DE LA PLAINE : RS -FJT à RUEIL

n°4- Le projet social Pension de famille et Résidence accueil (validation du budget de fonctionnement au niveau régional (en Idf le comité de validation régional)

Association CITE CARITAS :PF et RA résidence accueil à NANTERRE

II-EN AMONT de la présentation du 21 juin 2022,

chaque stagiaire doit lire 3 projets sociaux :

1) tous les stagiaires lisent:

- Les projets sociaux 1 et 2 relatifs à des projets sociaux de résidences sociales classiques dont un issue de la transformation d'un foyer de travailleurs migrants

2) Ensuite la lecture d'un 3ème projet social en fonction de la répartition inscrite dans la liste des présents

pour la moitié d'entre vous

le n°3 (projet de résidence sociale – foyer de jeunes travailleurs)

pour l'autre moitié d'entre vous

le n°4 (projet de pension de famille et de résidence accueil)

III- vous devez repérer les points communs et différences à la fois sur le cadre réglementaire, le bâti, le profil du public, le personnel, les montants des redevances, la procédure admission, les outils loi 2002 ou pas, les instances de concertation et les modalités d'évaluation entre les 3 projets lus.